



Championnat Départemental de Seine et Marne 2018 de Tir en Salle Jeunes



Sélectif pour les championnats de France
Fermé aux archers des départements extérieurs
Organisé par la Cie d'Arc de Dampmart

Les 03 & 04 février 2018 - Tir en salle 2 x 18 m et duels

HORAIRES : Ouverture du greffe 1 h avant chaque départ

Samedi 15 h début de l'échauffement PF, PH, BF, BH, JF, JH, CFCo, CHCo, JFCo, JHCo, Jeunes FBB, Jeunes HBB,

Dimanche 9 h 30 début de l'échauffement MF, MH, CF, CH

LIEU : Gymnase ROBY – rue Michel Place – 77400 Dampmart

PREINSCRIPTIONS : jusqu'au 15 janvier 2018

Sur le site du CD77 : www.archersdu77.fr (prise en compte des scores jusqu'au week-end du 20 & 21 janvier 2018)

INSCRIPTIONS DEFINITIVES

Les archers préinscrits ayant réalisé 3 scores et entrant dans les quotas sont réputés inscrits.

Après confirmation (courriel) de leur participation par le Comité Départemental 77, les archers auront 72 heures pour valider leur inscription en s'acquittant de la participation financière auprès de l'organisateur. La liste des qualifiés sera affichée sur le site du CD77.

Toute absence non justifiée sera sanctionnée par l'interdiction de participer au championnat de l'an prochain.

DROIT D'INSCRIPTION : 7 € toutes catégories – Chèques à l'ordre de la compagnie d'arc de Dampmart

CORRESPONDANT : Quentin Richard – 22 bis rue Gambetta - 77400 Thorigny sur Marne
06.79.75.63.51 - damarc77@gmail.com -

Les règlements FFTA s'appliquent à ce concours (2 minutes par volée)

DEROULEMENT DES EPREUVES :

Qualification :

- Echauffement : 30 minutes
- Inspection du matériel : pendant l'échauffement,
- **Benjamins et minimes** : tri-spots de 60 cm
- **Cadets et juniors** : tri-spots de 40 cm CI
- **Arcs compound** : tri-spots de 40cm CO
- **Arcs sans viseur** : blason unique de 60cm
- **Poussins** : blason unique de 80cm

Duels :

Les duels ne sont ouverts qu'aux catégories comportant plus de 3 tireurs.
Sinon, le classement à l'issue de l'épreuve qualificative sera pris en compte.
1 volée d'essai au premier duel.

RECOMPENSES : aux 3 premiers de chaque catégorie officielle FFTA. La remise des prix aura lieu à l'issue des duels de chaque départ.

LICENCE AVEC PHOTO OU PIECE D'IDENTITE OBLIGATOIRE –

TENUE BLANCHE OU DE COMPAGNIE OBLIGATOIRE JUSQU'AU PODIUM – CHAUSSURES DE SPORTS PROPRES OBLIGATOIRES

La compagnie décline toute responsabilité en cas de " casse " de flèche carbone

Une buvette sera ouverte pendant toute la durée du concours